



Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève tenue le lundi 16 juin 2014, à 9 h, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie du 350A, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

Étaient présents :

Messieurs : Jean-Dominic Lévesque-René, Président
Marcel Bélanger, Contremaître
Stéphane Bernaquez, Chef de division – Aménagement urbain et sécurité publique
Francis Malenfant, PDQ 3
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève
Charles Forget, Capitaine – Sécurité publique
Stéphane Robitaille, SIM

Absents : Charles Forget, Capitaine – Sécurité publique
Catherine Gingras, représentante pour L'Île-Bizard

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 16 juin 2014 :

Il est proposé par Marcel Bélanger et appuyé par Stéphane Bernaquez d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 5 mai 2014.

2) Tour de table des dossiers en cours :

- Rue Duvernay et boulevard Gouin : l'installation de 2 bollards de piste cyclable a été effectuée sur la ligne jaune centrale. Toutefois, le demandeur ne semble toujours pas satisfait. Le comité indique que nous n'irons pas plus loin pour cette demande pour l'instant. Monsieur Bélanger indique que l'angle des rues O'leary et Gouin présente aussi une difficulté étant donné une haie trop prolifique sur le coin de la rue. Un avis sera envoyé au propriétaire.

- Parc de maisons mobiles Wilson – 32, rue Roger - La maison a été démolie et remplacée
- Calendrier des études de circulation - Le système de captation est actuellement défectueux. Une fois réparée, l'installation du système sera effectuée sur le boul. Chevremont.
- Interdiction de stationner sur la rue Lavigne. Des vérifications doivent être effectuées au sujet des certificats d'occupation des commerces du secteur.

3) Demande d'installation de panneaux interdisant le stationnement à l'école Jonathan Wilson

- Une proposition sera présentée à l'école en conformité avec le tome V. Il s'agit toutefois d'une propriété privée et l'installation et la gestion devront être effectuées par l'école. Aucune modification ne sera apportée pour le stationnement municipal.

4) Dossiers du Maire

- Dans le secteur des avenues, un détour est prévu par la 5ième avenue. Il semble y avoir un problème de vitesse à cet endroit. La « roulotte » y sera installée temporairement comme solution d'apaisement de la circulation.
- Un panneau d'arrêt est proposé à l'angle des rues Bigras et 1ière avenue de façon temporaire. Si l'expérience est concluante, une validation sera effectuée pour analyser la possibilité de le rendre permanent.
- Vitesse devant le 1821, chemin du Bord-du-Lac – Une étude de circulation est à effectuer. La « roulotte » pourrait aussi y être installée - À déterminer.
- Interdiction aux vélos de circuler sur le pont et aux piétons sur la voie cyclable. - Une tolérance est effectuée sur les trottoirs suite au décès d'une cycliste dans Rosemont. La signalisation va demeurer telle qu'elle est actuellement. On ne peut interdire aux piétons de circuler sur une voie cyclable par contre une sensibilisation pourrait être faite sur le sujet via le tableau électronique de l'arrondissement.
- Vitesse sur le boul. Chevremont et Jacques-Bizard – Une étude de circulation est à réaliser.

5) Mesure d'atténuation de la vitesse :

- Les dos d'âne doivent être utilisés en dernier recours. Le service des incendies propose l'installation de système en trois sections dans le pire des cas.
- Selon Monsieur Malenfant, les contrevenants sont aussi dans la plupart des cas des résidents de cette même rue. Proposition d'implication des citoyens à la prévention et de sensibilisation avec des accroche-porte.


6) **Bruit**

- Musique excessive rue charron – Plusieurs plaintes sont déposées à M. Jean-Dominique Levesque-René à ce sujet. Une attention spéciale sera portée par les agents SP. Les résidents peuvent composer le 911 ou le 311 pour obtenir l'assistance requise.
- Flânage dans le stationnement du IGA et du centre d'achats à l'entrée de L'Île-Bizard - Une attention particulière sera portée par nos agents de SP. Les résidents ne devraient pas hésiter à communiquer avec le 911 ou le 311 s'ils considèrent qu'il peut y avoir un quelconque risque.
- Rue Bellevue, tous les moyens d'atténuation la circulation ont été installés

7) **Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par M. Stéphane Bernaquez et appuyé par M. Marcel Bélanger de lever l'assemblée à 10 h 30.


Jean-Dominic Lévesque-René
Président


Stéphane Bernaquez
Chef de division
Aménagement urbain et sécurité
publique